

25.03.2004 – 10:00 Uhr

Task Force "Places d'apprentissage 2003" : vers une surveillance à long terme du marché de l'apprentissage

(ots) - La Task Force "Places d'apprentissage 2003" mise sur pied l'an dernier a rempli sa mission en tant qu'organe d'intervention en matière d'analyse et de coordination sur le marché des places d'apprentissage. Cependant, les constantes mutations structurelles et le nombre croissant des élèves terminant l'école obligatoire justifient - indépendamment de l'évolution conjoncturelle - également à l'avenir l'observation et l'évaluation permanentes du marché des places d'apprentissage. Ainsi, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) continuera, d'entente avec la Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP), de surveiller activement le marché des places d'apprentissage.

La Task Force a adopté lors de son ultime séance le rapport final de ses activités à l'intention du Président de la Confédération Joseph Deiss. Selon ce rapport, le marché des places d'apprentissage n'a pas connu de crise majeure en 2003, mais il est resté stable. Cette évolution positive tient à la conjugaison des mesures éprouvées d'encouragement sur le terrain, telles que l'engagement de promoteurs des places d'apprentissage, les aides financières pour la création de réseaux d'entreprises formatrices, et du mentorat proposé aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage.

Les efforts conjoints de l'économie, des cantons et de la Confédération ont conduit à une légère augmentation du nombre de contrats d'apprentissage conclus par rapport à l'année précédente. La baisse de 3 % enregistrée en 2002 a ainsi été endiguée. Dans le secteur des arts et métiers, la hausse a été de 0,4 %. Les chiffres définitifs ne sont en revanche pas encore connus pour les domaines de la santé, du social et des arts, récemment intégrés dans le champ de compétences de l'OFFT. La nouvelle profession d'assistant en soins et santé communautaire a néanmoins entraîné la création de nombreuses places d'apprentissage, comme le montrent les enquêtes menées dans les cantons.

Des disparités régionales sont aussi à signaler. Les évolutions les plus positives ont ainsi été mesurées en Romandie et au Tessin. En Suisse alémanique, la situation demeure globalement assez stable, mais difficile dans les centres urbains de Zurich, Berne, Bâle, Aarau, Lucerne et Soleure.

Pour l'été 2004 également, les indicateurs cantonaux confirment qu'il faut s'attendre à de fortes différences, autant dans les régions qu'au sein même des champs professionnels. D'une manière générale, une augmentation de la demande pour des places d'apprentissage se dessine. Cette tendance est liée avant tout à une progression du nombre des élèves terminant la scolarité obligatoire, progression qui devrait prévaloir en Suisse jusqu'en 2006. Face à cette situation, la mise en oeuvre des mesures qui ont déjà fait leurs preuves - la promotion des places d'apprentissage, le placement d'apprentis, les réseaux d'entreprises formatrices - sera intensifiée sur le terrain.

L'OFFT informera régulièrement le public à propos de l'évolution du marché des places d'apprentissage. Fait nouveau, il publiera chaque mois, dès avril 2004 et via son site Internet www.bbt.admin.ch, les tendances significatives observées dans les cantons.

Pour de plus amples informations:

Ursula Renold

directrice suppléante de l'Office fédéral de la formation
professionnelle et de la technologie (OFFT)
tél. 031 323 76 12
ursula.renold@bbt.admin.ch

Belinda Walther
centre de prestation Formation professionnelle, OFFT
tél. 031 322 82 47
belinda.walther@bbt.admin.ch

Le rapport final de la Task Force est disponible sous:
<http://www.bbt.admin.ch/berufsbi/projekte/task/f/bericht.pdf>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100473243> abgerufen werden.